

TRAVAUX PUBLICS—IMPUTABLE SUR LE REVENU

PONTS ET ROUTES

31	{	Ponts et routes du Dominion, en général—Crédit supplémentaire.	10,100 00
		Pont interprovincial au-dessus de la rivière Ottawa à Hawkesbury, le gouvernement de Québec devant contribuer seulement du tiers du coût de sa construction, le gouvernement de l'Ontario devant contribuer du quart du coût de sa construction et payer annuellement le quart dans l'avenir des frais d'entretien.	28,300 00

DIVERS

32	{	Division du comptable—Salaires des agents, commis, frais de voyage et dépenses casuelles du service extérieur—Crédit supplémentaire de.	2,500 00
		Compensation à la Compagnie <i>C. S. Boone Dredging & Construction</i> , pour pertes subies à la suite d'une injonction qui a entraîné des retards dans l'exécution d'un contrat de dragages, à Goderich, en 1929.	630 89
		Pour payer à la <i>Sin-Mac Lines, Ltée</i> , la moitié du coût des services et du grèvement relativement au recouvrement des cadavres et du dynamitage du bateau-foreur <i>King</i> au chenal de Brockville.	3,173 23

Résolutions à rapporter.

Lesdites résolutions sont rapportées, lues la deuxième fois et agréées, le comité des Subsidés devant siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

Après 11 heures p.m., M. l'Orateur ajourne la Chambre à 11.08 heures p.m. jusqu'à demain à 3 heures p.m., sans poser la question conformément à la règle 7.

GEORGE BLACK,
Orateur.